



27 juin 2013

Rapport environnemental 2012 de l'OFROU

RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

1 Introduction

Dans son plan directeur RUMBA 2013, l'OFROU s'engage à assumer sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement et à promouvoir un développement durable. Le management environnemental de l'office est axé sur la diminution de la consommation de ressources au niveau des bâtiments administratifs et du personnel. La réalisation des objectifs fixés passe à la fois par des mesures techniques et par une communication claire.

Dans le présent rapport environnemental, l'OFROU livre pour la première fois les principaux indicateurs de l'année écoulée. Il établit également pour la première fois un plan de mesures qui concrétise son intégration complète au programme officiel RUMBA de la Confédération. Comme il n'existe cependant pas d'objectifs ni de mesures pour 2012, le bilan environnemental présenté ci-après est nécessairement lacunaire.

Une première analyse des données environnementales de l'OFROU a mis en évidence la nécessité de prendre des mesures tout d'abord dans les domaines des voyages de service et de la consommation d'électricité ainsi que dans celui de la consommation de papier, dont la charge environnementale est globalement moins importante. Le plan de mesures 2013 défini dans le présent document met donc l'accent sur ces trois domaines d'action.

Rudolf Dieterle
Directeur

Approuvé par la direction le 11 juin 2013

2 Indicateurs et réalisation des objectifs de l'OFROU

Indicateur	Unité	Chiffre effectif en 2011	Objectif 2011(*)	Chiffre effectif en 2012	Modification par rapport à l'année précéd.	Objectif atteint: X non atteint: 0
Consommation d'énergie de chauffage (corrigée du climat)	MJ / m ² par an MJ / coll. par an	125 2'748		116 2'500	-7.5% -9.0%	
Consommation d'électricité	kWh / coll. par an	5378.06		5365.56	-0.2%	
Consommation d'eau	litre /coll. par an	8700		8800	1.2%	
Consommation de papier (total)	kg / coll. par an	56		47	-16.07%	
dont papier recyclé	%	27 %		26%	-1%	
Déchets	kg / coll. par an	76		84	10.5%	
Voyages de service	km / coll. par an	4949		4408	-10.9%	
Kilomètres en avion	km / coll. par an	738		389	-47.3%	

Part du rail dans les voyages en Europe de moins de 500 km	% correspondant aux kilomètres parcourus	0 %		0.77%	+0.77%	
Part du rail dans les voyages en Europe de 500 à 800 km	% correspondant aux kilomètres parcourus	22.72 %		13.01%	-9.71%	
Part du rail dans les voyages en Europe de plus de 800 km	% correspondant aux kilomètres parcourus	79.28 %		86.22%	+6.94%	
Emissions de CO ₂	kg équiv. CO ₂ - / coll. par an	1479		1345	-9.06%	
Charge polluante (total)	ICP / coll. par an	2019		1930	-4.45%	
Modification de la charge polluante par rapport à 2011	ICP / coll. par an	2011 : 2019		1930	-4.45%	

(*) Comme le présent rapport environnemental marque l'entrée de l'OFROU dans le programme RUMBA, il n'existe encore aucune valeur cible pour l'année 2011 et il n'est donc pas possible de se prononcer sur la réalisation des objectifs.

3 Nos objectifs environnementaux 2012

Pour la période sous revue, il n'existe encore aucun objectif environnemental (cf. chap. 1).

4 Mesures et résultats

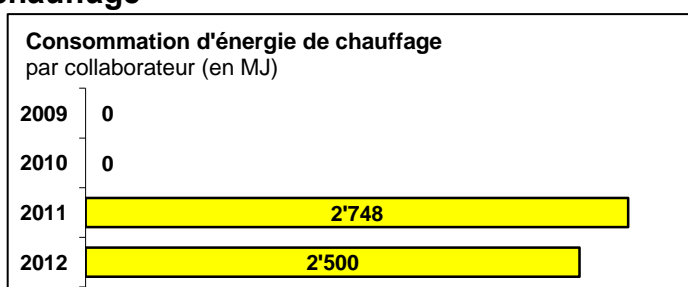
4.1 Personnel, communication, formation

Le relevé des données spécifiques à un bâtiment ou à un secteur est limité au bâtiment principal de l'OFROU à Ittigen. Ces données sont calculées par extrapolation sur le nombre total de collaborateurs de l'OFROU. Contrairement aux données spécifiques à un secteur, les voyages de service et la consommation de papier font l'objet d'un relevé global pour tous les collaborateurs de l'OFROU.

Ces derniers sont régulièrement informés sur RUMBA et sensibilisés en ce sens dans « strada », le journal du personnel de l'OFROU, sur l'intranet et lors de la séance d'information de la direction (« GL-Info »). Compte tenu de la charge de travail relativement élevée durant la phase introductive de RUMBA à l'OFROU, les formations ad hoc ne pourront avoir lieu qu'en 2014.

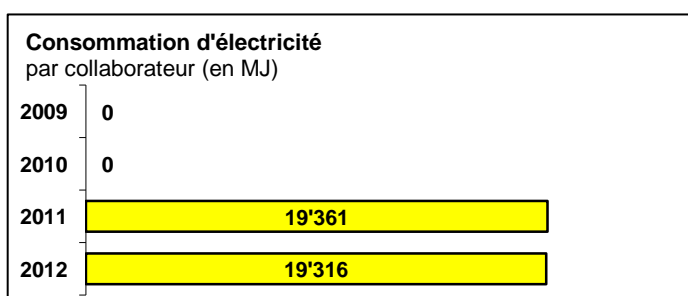
4.2 Consommation d'énergie de chauffage

Malgré un hiver rigoureux en 2012, la consommation d'énergie de chauffage a diminué d'environ 9 % par rapport à l'année précédente. Ce recul est dû à une occupation plus importante des bureaux (manque d'espace). Le pilotage du chauffage relève de l'OFCL. L'OFROU ne dispose quasiment d'aucune marge de manœuvre dans ce domaine.



4.3 Consommation d'électricité

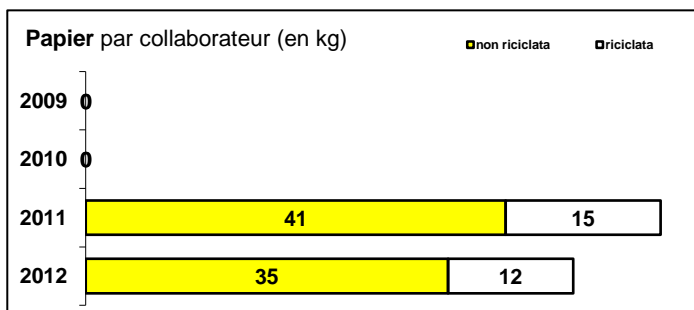
En 2012, la consommation d'électricité de l'OFROU par collaborateur n'a quasiment pas changé par rapport à l'année précédente. Grâce à une sensibilisation du personnel par ex. à l'importance d'éteindre systématiquement l'écran pendant la pause de midi, d'arrêter



l'ordinateur le soir via des prises coupe veille, etc., la consommation d'électricité pourrait diminuer (objectif 2013).

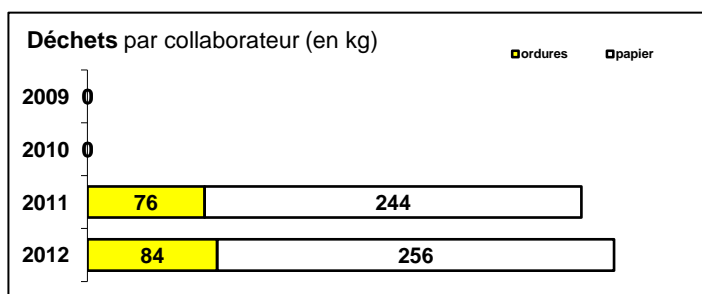
4.4 Consommation de papier

La consommation de papier par collaborateur a diminué de 9 kg, soit 16,07 %, par rapport à 2011. La part du papier issu de fibres vierges est élevée puisqu'elle atteint 74,5 % (73,2 % en 2011) et devrait être réduite de façon systématique (objectif 2013).



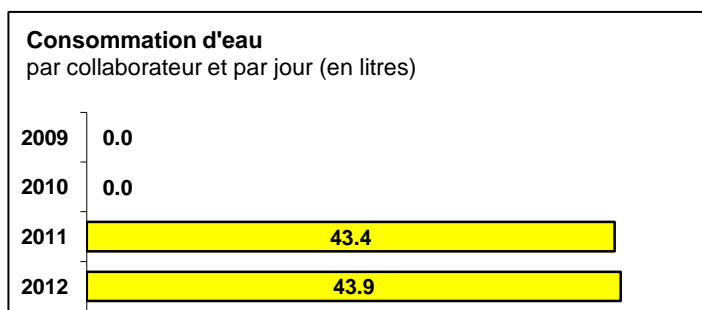
4.5 Déchets

La quantité de déchets par collaborateur a augmenté de 6,25 % en 2012. La part du papier et du carton s'établit à 75,3 %. Ne sont pas compris dans cette quantité les autres matériaux recyclables comme le PET, le métal, le verre, etc.



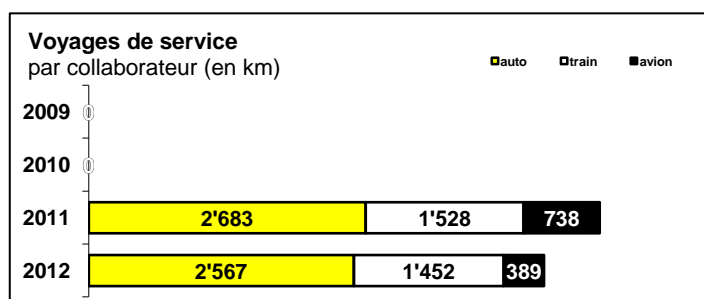
4.6 Eau et eaux usées

En 2012, la consommation d'eau par collaborateur et par jour s'est élevée à 43,9 litres, un chiffre quasiment inchangé par rapport à 2011. Elle est inférieure à la moyenne de l'administration fédérale, soit 82,1 litres en 2009 - 2010.



4.7 Voyages de service

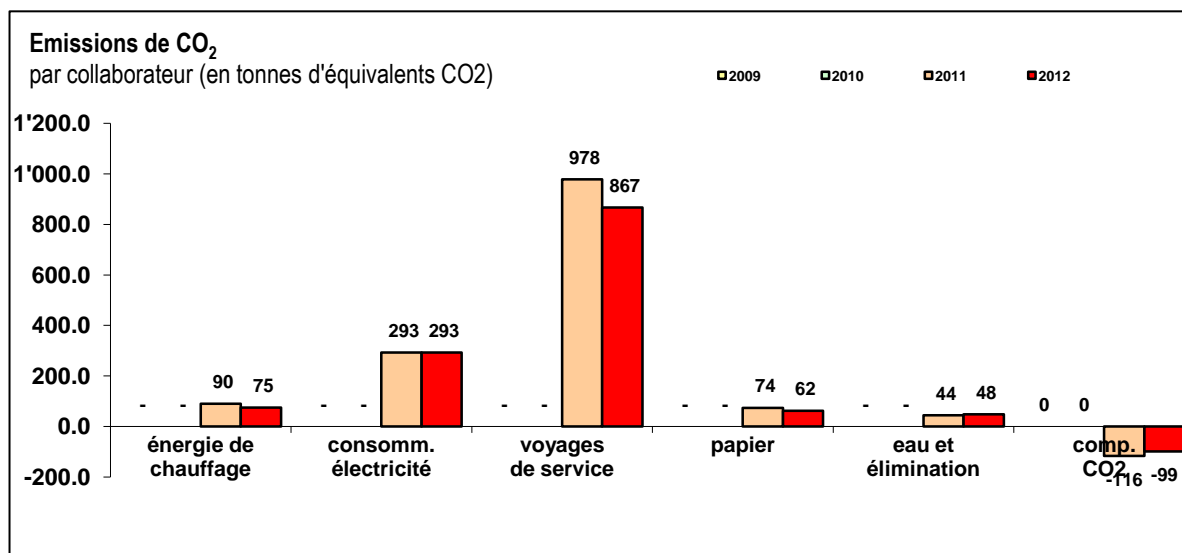
Par rapport à l'année précédente, les voyages de service ont reculé de 10,93 %. Les déplacements en voiture ont diminué de 4,32 %, les déplacements en train de 5,0 % et les voyages en avion de 47,3 %. La forte diminution des kilomètres parcourus en avion s'explique par le fait qu'en 2011, le congrès de l'AIPCR s'était tenu à Mexico. La prochaine édition aura lieu en 2015. La part des déplacements en voiture est certes élevée par rapport à l'ensemble de la Confédération, mais elle se justifie en grande partie par les tâches de l'OFROU.



4.8 Emissions de CO₂

En 2012, les émissions de CO₂ ont atteint au total 1345 kg par collaborateur, soit 134 kg ou 9,06 % de moins que l'année précédente (sans prise en compte de la compensation des émissions). Elles sont dues principalement aux voyages de service, ce qui explique également leur diminution.

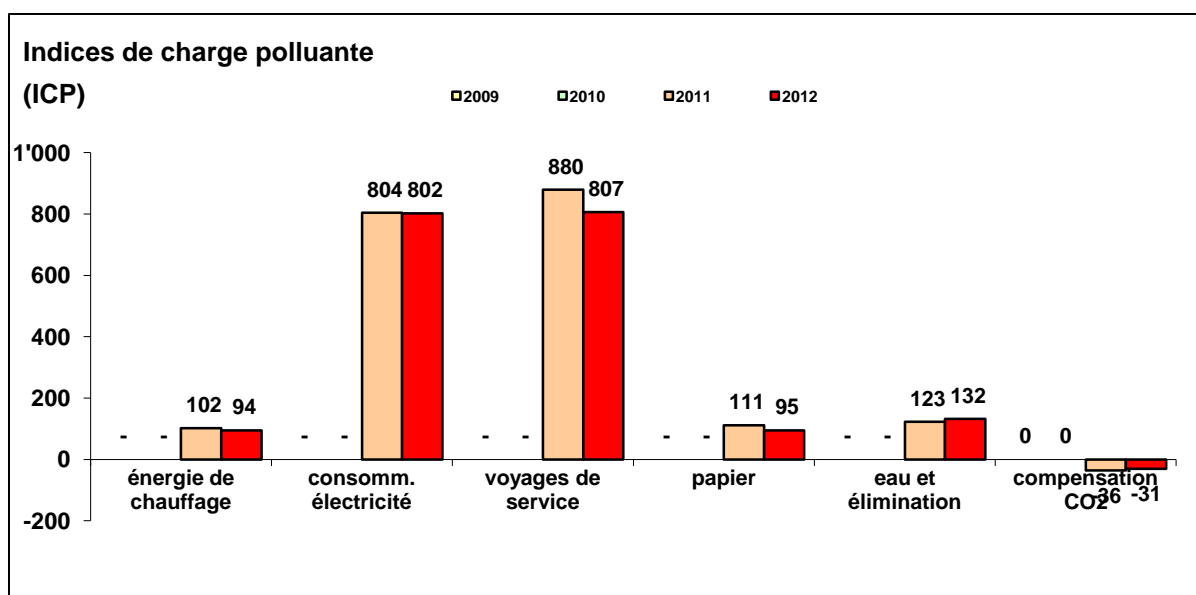
Même si la compensation des émissions de CO₂ réalisée (99 kg par coll.) pour les voyages en avion est prise en compte, le reste des voyages de service (par le train et en voiture) constituent encore les principales sources d'émission, étant donné que seule une infime partie des déplacements professionnels sont effectués par avion.



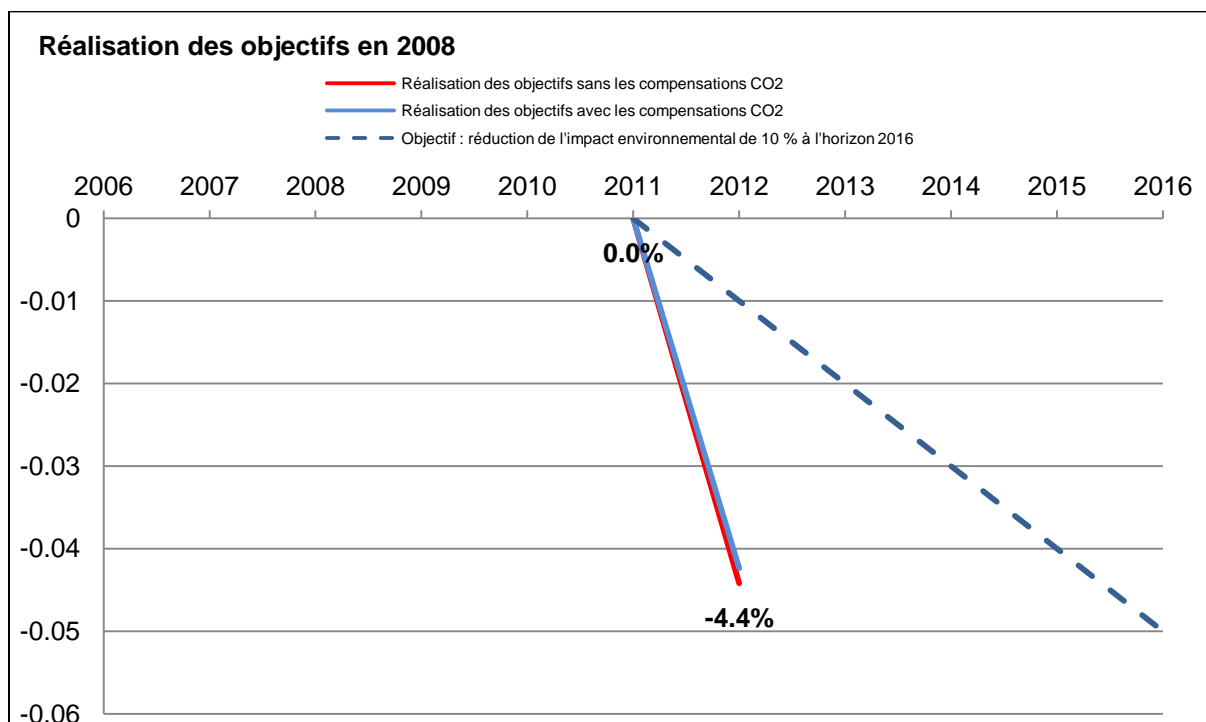
4.9 Charge polluante

En 2012, le nombre total de points ICP (indice de charge polluante) sans compensation des émissions de CO₂ s'est élevé à 1930 par collaborateur, soit une baisse de 90 points ou de 4,45 % par rapport à l'année précédente. Celle-ci s'explique par à la fois par la diminution des voyages de service et par la réduction de la consommation de papier.

Les compensations des émissions de CO₂ achetées sont également en baisse compte tenu du recul des voyages en avion (36 de moins l'année précédente contre 31 de moins en 2012).



Dans le cas de l'OFROU, il est encore trop tôt pour dégager des tendances pertinentes, étant donné que le relevé de données n'a commencé qu'en 2011. Au vu des objectifs environnementaux 2013/2014 et des mesures prévues, la réduction de 5% de la charge polluante visée pour les 5 années à venir devrait être réalisable.



4.10 Autres activités

S'agissant des voyages de service pertinents pour l'OFROU, aucune distinction n'a été faite jusqu'ici dans l'outil RUMBA entre les trajets effectués avec un véhicule économe en énergie et les autres (véhicules de catégorie A ou véhicules électriques). Seul le nombre de kilomètres parcourus est pris en compte. Les efforts consentis pour réduire la consommation de carburant par le recours à des véhicules plus économes ou à l'éco-conduite ne transparaissent donc pas dans les données environnementales relevées. Dans le cadre de la stratégie énergétique 2050, l'acquisition de véhicules électriques est en cours d'étude. Si l'office agrandissait sa flotte de véhicules électriques, ces efforts devraient également pouvoir être pris en compte.

Aussi l'OFROU est-il intervenu au niveau fédéral auprès de l'équipe RUMBA par l'entremise de son consultant externe pour déposer sa demande. L'outil devrait pouvoir être adapté en conséquence lors de la prochaine révision.

5 Nos objectifs et nos principales mesures 2013/2014

Dans son plan directeur RUMBA 2013, l'OFROU a fixé deux domaines prioritaires pour les années à venir : les voyages de service et la consommation d'électricité. Parallèlement, il entend aussi engager des mesures simples à mettre en œuvre et avantageuses dans d'autres domaines tels que la consommation de papier et l'eau. Il s'agira notamment :

- d'optimiser l'efficacité et l'utilisation des divers moyens de transport sans devoir faire des concessions en termes de qualité
- d'utiliser de manière optimale l'électricité dans les locaux de l'OFROU tout en s'efforçant de maintenir voire d'améliorer la qualité de l'environnement de travail.

Pour 2013/2014, l'OFROU arrête les mesures suivantes :

Domaine Mobilité/voyages de service :

- 1^{re} mesure : Désormais, l'OFROU acquiert dans la mesure du possible des véhicules de la catégorie d'efficacité énergétique A.
- 2^e mesure : Dans un avenir proche, l'OFROU acquiert au moins un véhicule électrique.
- 3^e mesure : Les collaborateurs de l'OFROU ont la possibilité de suivre à titre volontaire des cours d'éco-conduite durant leurs heures de travail, aux frais de l'office. Afin de déterminer l'intérêt, la demande et les coûts occasionnés à partir de premières expériences, cette offre sera limitée dans une première phase pilote aux collaborateurs des filiales.
- 4^e mesure : Les voyages de service en voiture auxquels participent plusieurs collaborateurs doivent dans la mesure du possible être effectués en covoiturage.

Domaine Consommation d'électricité :

- 5^e mesure : Tous les postes de travail de l'OFROU sont systématiquement équipés de multiprises avec interrupteurs-souris et les ordinateurs sont raccordés au réseau par ce dispositif.
- 6^e mesure : Deux fois par an, la configuration de base des ordinateurs est vérifiée afin de contrôler qu'elle permet une économie d'énergie maximale.
- 7^e mesure : Pour les autres appareils électriques (par ex. destructeurs de documents, machines à café, radiateurs d'appoint, etc.), des instructions sont placées à proximité de manière bien visible, indiquant qu'ils doivent être éteints le soir et surtout les fins de semaine.

Domaine Consommation de papier :

- 8^e mesure : Les imprimantes sont configurées de manière à imprimer systématiquement en mode recto-verso.
- 9^e mesure : La part du papier recyclé doit augmenter et passer à 50 %. Cet objectif doit être atteint notamment en insérant toujours du papier recyclé dans les imprimantes ou en sélectionnant systématiquement le bac contenant ce papier dans les appareils multifonctions.

6 Organisation du management environnemental

Au deuxième semestre 2012, la direction de l'OFROU a constitué une équipe environnement (tout d'abord sous la conduite de la cheffe de la division DG) composée d'un représentant de chacune des divisions. Au terme de la phase initiale, qui s'achève avec la présentation du présent rapport environnemental, la conduite de l'équipe doit être confiée à la responsable du domaine Services. Les travaux seront encadrés par Monsieur Bernhard Oettli, de la société Infrac, désigné comme consultant externe RUMBA par l'équipe RUMBA au niveau fédéral.

Les membres l'équipe environnement	
- Regula Bürgi-Lauper, resp. du domaine Services, division DG	- Alain Cuche, division Infrastructure
- Otto Mühlheim, resp. du secteur Logistique, division DG	- Cornelia Moser, division Circulation routière
	- Daniela Musil-Gischig, division Réseaux routiers
La documentation relative au management environnemental ainsi que les rapports environnementaux et les plans de mesures peuvent être consultés sous : www.rumba.admin.ch/de/umsetzung_uvek_astra.htm	

Pour toute remarque ou tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

Regula Bürgi, Office fédéral des routes, e-mail : regula.buergi@astra.admin.ch